





NOTE: REPORT DRAWING OF THE CONCEPTION ET DES TRAVAUX EN DÉCOUVRANT APPARTIENANT À LA SOCIÉTÉ ARCHITECTES CSV ET SANS LE CONSENTEMENT DE CES ARCHITECTES. LA PRÉSENTE CONCEPTION PEUT ÊTRE REPRODUITE À PARTIR DE CE DOCUMENT SEULEMENT. LES DÉSINS, LES PRÉSENTATIONS ET LES SPÉCIFICATIONS SERVANT D'INSTRUMENTS DE SERVICE APPARTIENNENT À LA SOCIÉTÉ ARCHITECTES CSV ET NE PEUVENT ÊTRE REPRODUITS NI EN TOUT NI EN PARTIE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DES DITS ARCHITECTES.

LES AUTRES DÉSINS ET LE DROIT DE PROJET  
 4. PRÉLÈVER DES MESURES À L'ÉCHELLE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER LES DIMENSIONS SUR PLACE  
 5. TOUTS LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE CONFORMES AUX PRATIQUES EN COURANT. EN OUTRE, LES DÉMONTAGES SONT CONFORMES AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX APPLICABLES. DES SOINS SONT PRIS À PARTIR DE LA LOUE MÉTÉO OU DE LA SURFACE FINIE DES OUVRAGES.

No.	Date	Description
03	2020-10-06	DOCUMENT DE SOUMISSION
02	2020-09-09	DOCUMENT À 99%, À FAIRE REVERSER
01	2020-08-14	DOCUMENT À 33%, À FAIRE REVERSER

Revisions: Sseau

Projet: TOITURE 11 DU HANGAR UL 190, CHEMIN PRIVÉ CLEAR SKIES Ottawa (Ontario)

Dessin: DÉTAILS DU TOIT

Échelle: SELON LES ANNOTATIONS

Approuvé par: RK

Date du dessin: 2020-08-03

Projet n°: 2020-0190

Feuille n°: A201